



**Conditions et modalités**  
**d'application de la présérie du**  
**SEFi Transport**  
**Version 4 – JUIN 2018**

# Introduction



- Après une présérie collective regroupant plusieurs éditeurs fournisseurs de logiciels pour transporteurs sanitaires, le Service Electronique de Facturation intégré (SEFi) est généralisé à cette catégorie sur l'ensemble des caisses.
- Le Service Electronique de Facturation intégré (SEFi) s'appuie également en amont du processus sur la Prescription Electronique de transport ouvert aux prescripteurs libéraux depuis mai 2017
- A partir du 01 février 2016, tout nouveau logiciel intégrant le téléservice SEFi transport, et autorisé par l'Assurance Maladie, doit passer par une phase de présérie individuelle, avant d'être déployé à l'ensemble de la clientèle.

# Durée de la présérie individuelle



- Pré requis : logiciel autorisé par le CNDA
- Durée : **minimum** 1 mois, à compter de la date d'envoi des premières factures du ou des transporteurs sanitaires pilotes et sous réserve d'une activité de facturation conforme au périmètre fonctionnel du SEFi

# Sélection des transporteurs sanitaires pilotes



## **Etape 1**

L'éditeur communique au GIE SESAM-Vitale :

- ▶ le nom du ou des transporteurs sanitaires pilotes après avoir obtenu leur accord de principe
  - maximum 10 transporteurs sanitaires
- ▶ une adresse mail générique dédiée aux seuls échanges en lien avec le SEFi entre l'éditeur et les CPAMs

## **Etape 2**

A partir des propositions des éditeurs relayées par le GIE SESAM-Vitale, la CNAM informe les CPAM concernées du démarrage du ou des transporteurs

## **Etape 3**

Une fois la liste partagée et finalisée, la CNAM invite les organismes à contacter le ou les transporteurs et le GIE SESAM-Vitale informe les éditeurs en parallèle

# Bilan de la présérie



Le passage à l'étape de déploiement du logiciel est **décidé par la CNAM** et est conditionné par les résultats d'un bilan.

## Établi sur la base :

- ▶ De la satisfaction des transporteurs sanitaires et de l'éditeur, mesurée par questionnaire et portant sur la facturation et la dématérialisation des pièces justificatives,
- ▶ Du taux de facture en ligne par rapport aux factures B2
- ▶ Du taux des pièces justificatives numérisées par rapport aux pièces justificatives « papier » et de la qualité des pièces justificatives
- ▶ De la compatibilité du service avec l'activité régulière des transporteurs :
  - Temps de réponse mesuré par :
    1. les traces techniques de connexion
    2. les traces activées sur le poste de travail pendant la durée de la présérie et transmises par l'éditeur au GIE SV
  - Taux d'erreurs
  - Gestion de la numérisation des pièces justificatives avec l'activité régulière des transporteurs

## Partagé avec l'ensemble des acteurs :

- ▶ Les transporteurs sanitaires pilotes
- ▶ L'Assurance Maladie (les CPAM, la CNAM, le GIE SESAM-Vitale et le CNDA)
- ▶ L'éditeur

## La décision est communiquée à l'éditeur par le GIE SESAM-Vitale

Si le bilan n'est pas satisfaisant, la présérie peut être **prolongée et / ou étendue** à d'autres transporteurs pilotes, si possible rattaché à la même caisse, après que l'éditeur ait réalisé les **correctifs nécessaires**.

# Annexe : Check list pour la présérie



Phase		Intitulé	Acteurs
Avant démarrage	✓	Autorisation CNDA	CNDA
	✓	Contact téléphonique avec le GIE SESAM-Vitale	GIE/Editeur
	✓	Proposition par l'éditeur d'une liste de transporteurs pilotes <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 max</li> <li>• Pour information, le temps de retour des questionnaires de satisfaction est également fonction du nombre de transporteurs pilotes</li> </ul>	Editeur
	✓	Validation de la liste proposée par les caisses de rattachement	CNAM
	✓	Retour de la validation à l'éditeur par le GIE SESAM-Vitale	GIE SV / Editeur
	✓	Communication du planning d'installation et envoi de l'outil de formation au GIE SV (outils de formation, manuel utilisateurs, tutoriels, etc..)	Editeur
	✓	Installation et formation des transporteurs pilotes	Editeur
Présérie	✓	Démarrage de la présérie (activer les traces postes)	Editeur
	✓	A l'issu du mois et sous réserve d'un volume suffisant de FEL, les caisses de rattachements envoient les questionnaires de satisfaction aux transporteurs pilotes	CNAM
Bilan	✓	Analyse des retours des questionnaires, des traces postes et des statistiques	CNAM/GIE SV
	✓	Décision du Bilan	CNAM/GIE SV
	✓	Communication de la décision à l'éditeur	GIE SV